

Convocation du 13/12/2024
Publication le 24/12/2024
Conseillers en exercice : 43
Présents : 30
Quorum : 22

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Vingt Décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 35_201224

**OBJET : POLITIQUE
SOCIALE, SANTE,
SOLIDARITE ET VIE
ASSOCIATIVE**

Approbation de l'actualisation de la tarification des activités, repas conviviaux et séjours organisés par l'Espace Aubagne Séniors.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Monsieur Arthur SALONE, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur William MIROUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Yoann LEANDRE (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Irène DUPLAN (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Monique MOISE-HIRMANN (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Léo MOURNAUD), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Madame Dominique BENASSAYANIVET (donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Monsieur Arthur SALONE), Madame Michèle BOUGEAREL (donne pouvoir à Madame Joëlle MELIN), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_35-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/12/2024

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top and 'COMMUNE D'AUBAGNE' at the bottom.

Délibération n°35_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

Madame Sophie AMARANTINIS rapporte :

Tout au long de l'année, la Ville d'Aubagne organise de nombreuses activités en direction du public des seniors. Des voyages, des bals, des sorties, des ateliers et des repas partagés sont proposés et rencontrent un grand succès auprès des usagers.

A ce titre, il convient de revaloriser la grille tarifaire des activités proposées par l'Espace Aubagne Seniors selon l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation, tout en conservant son caractère attractif.

Cette délibération propose l'actualisation de la nouvelle grille tarifaire des activités organisées par l'Espace Aubagne Seniors, à compter du 1^{er} Janvier 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 31-131222 du 13 Décembre 2022 modifiant les tarifs des activités, repas conviviaux et séjours organisés par l'Espace Aubagne Seniors,

CONSIDÉRANT l'intérêt des activités qui s'inscrivent dans la volonté municipale de développer des actions luttant contre l'isolement,

CONSIDÉRANT que les activités proposées doivent être adaptées aux demandes d'un public senior,

CONSIDÉRANT que pour les activités, ateliers, sorties et séjours, les tarifs sont réduits pour les Aubagnais et préférentiels pour les personnes qui résident hors de la commune,

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser la grille tarifaire selon l'indice INSEE des prix à la consommation,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER l'actualisation de la grille tarifaire comme suit :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_35-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/12/2024



Délibération n°35_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

	AUBAGNE	HORS AUBAGNE
Bals mensuels	6,50€ 9,50€ couple	9,50€ 14,00€ couple
Spectacles et repas spectacle Selon coût du spectacle et alimentation par personne :		
< 15,00 €	10,50€	15,00€
< 20,00 €	16,00€	20,00€
< 23,00 €	19,00€	23,00€
< 25,00 €	21,00€	25,00€
Repas conviviaux dont le coût de revient est :		
< 10,00 €	8,50€	13,00€
< 11,00 €	9,50€	14,00€
< 13,00 €	12,00€	16,00€
< 15,00 €	14,00€	18,00€
< 19,00 €	18,00€	22,00€
Sorties dont le coût de revient (Transport ou/et prestation) est :		
< 10,00€	6,50€	10,50€
< 25,00€	22,00€	27,00€
< 35,00€	34,00€	38,00€
< 45,00€	44,00€	48,00 €
< 55,00€	56,00€	60,00€
< 65,00€	66,00€	70,00€
<u>Voyage ANCV :</u> Personnes Non imposables Personnes imposables	265,00€ 504,00€	
<u>Saint-Vincent-Les-Forts :</u> Week-end 2 jours Week-end 3 jours	112,00€ 168,00€	
<u>Ateliers sportifs et EAS :</u> A l'année Au trimestre	54,00€ 18,00€	66,00€ 22,00€
Séniors en mouvement	1.25€	

ARTICLE 2 : d'APPLIQUER la nouvelle grille tarifaire à compter du 1^{er} Janvier 2025.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_35-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/12/2024



ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_35-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/12/2024

